

**Avenant au protocole d'accord  
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la C.A.G.B.**

**Rapporteur : M. Patrick BONTEMPS, Vice-Président**

<b>AVIS</b>			
<b>Commission n°8</b>		<b>Bureau</b>	
séance du 13/10/04	favorable	séance du 19/11/04	favorable

Le protocole d'accord entre l'Etat et la CAGB concernant le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la CAGB arrive à échéance au 31 décembre 2004.

Monsieur le Président de la CAGB et Monsieur le Président de l'association du PLIE de la CAGB ont proposé à M. le Préfet de prolonger le protocole d'accord Etat-CAGB pour une durée de deux ans à travers un avenant.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer un avenant prolongeant de deux ans le protocole d'accord signé entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.**

Pour extrait conforme,

Le Président